

Séjours nature

MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

immersion privilégiée
dans le cœur sauvage du Bassin d'Arcachon !



**HÉBERGEMENTS, SEMINAIRES,
ANIMATIONS NATURE ET NAUTIQUES**

sur le delta de la Leyre,
aux portes de la Réserve ornithologique du Teich



Parc
naturel
régional
des Landes
de Gascogne

Une autre vie s'invente ici

UNE MAISON au cœur de la nature

Aux portes de la **Réserve ornithologique du Teich**, la **Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon** (MNBA) est un équipement du **Parc naturel régional des Landes de Gascogne** dédié à l'éducation à l'environnement et à l'écotourisme.

Le site vous accueille toute l'année pour organiser vos événements et séjours scolaires, associatifs, professionnels ou familiaux, et vous faire découvrir les secrets du vivant.

Pour **quelques heures** ou **quelques jours**, profitez d'espaces authentiques et de **prestations à la carte** dans un cadre exceptionnel : une immersion privilégiée au cœur du delta de la Leyre, là où l'eau douce rencontre l'eau salée, au plus près des oiseaux, des lagunes et autres trésors naturels du bassin d'Arcachon.

Une véritable parenthèse pour se **reconnecter** à la nature.

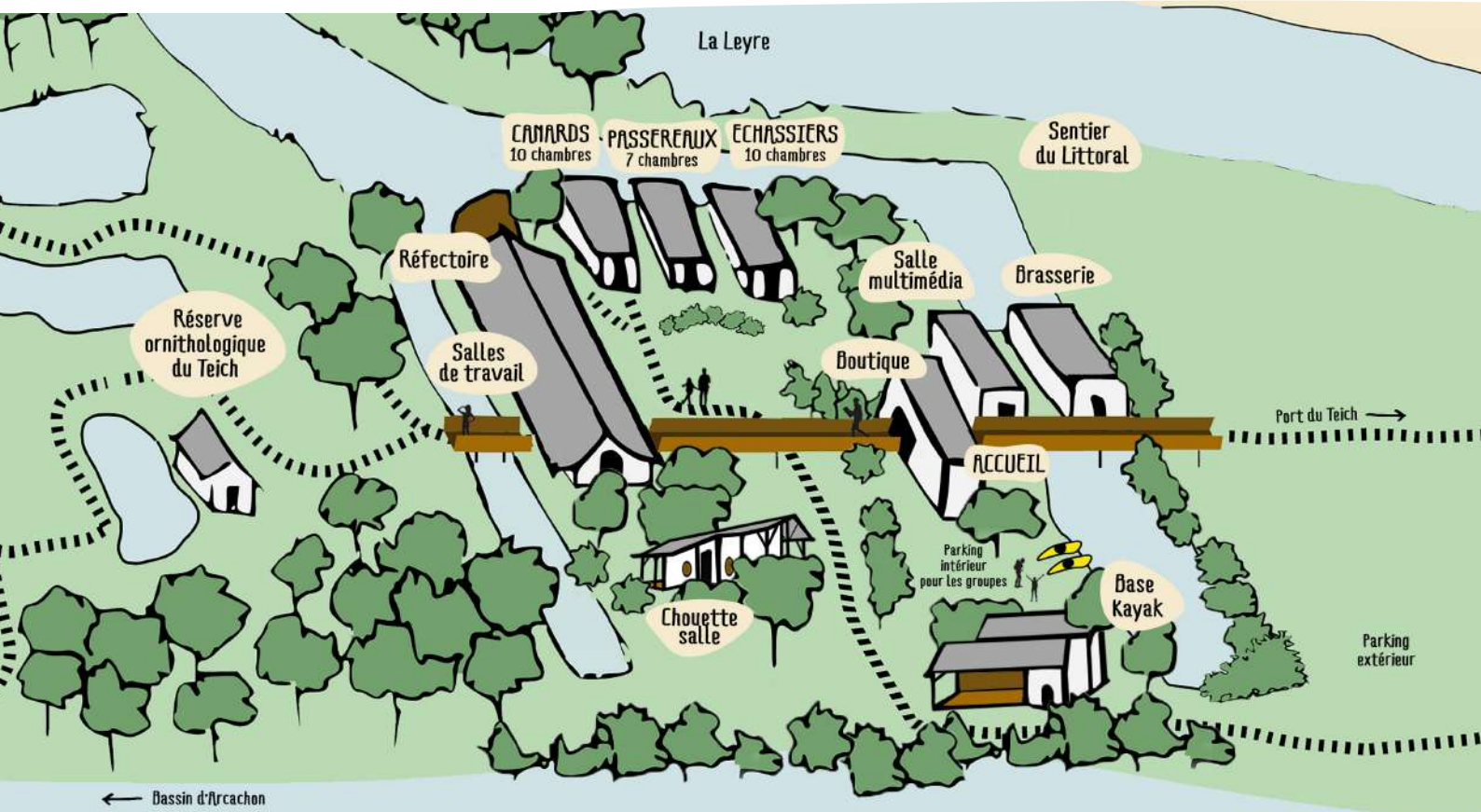


NOS ENGAGEMENTS

Pourquoi organiser votre événement à la Maison de la nature ?

- Une **immersion totale** dans un **environnement naturel préservé et sensible**
- Une **équipe d'animateurs nature professionnels** à l'écoute, pour des activités sur mesure
- Des **prestations à la carte**
- Des **hébergements confortables**, dans le calme et sans pollution lumineuse
- Des **salles équipées** pour une grande diversité d'événements
- Des **repas responsables**
- Un **accompagnement personnalisé** pour la préparation de votre séjour

UNE MAISON sur le delta



ANIMATIONS

sorties nature à la carte



L'équipe d'animateurs nature de la MNBA propose tout l'année **différentes sorties et activités** pour les **groupes constitués** d'au moins 15 personnes (tarifs sur demande) :

- Visite guidée de la **Réserve ornithologique du Teich**
- Balade naturaliste dans la **Delta de la Leyre**
- **Sorties nautiques** : en kayak ouvert, kayak de mer ou canoë collectif
- **Formations à l'observation des oiseaux**, en salle et sur le terrain



Possibilité d'activités sur mesure pour les sorties dans le cadre scolaire ou périscolaire !

CONTACTEZ-NOUS



HÉBERGEMENTS de groupe



62 lits répartis dans 3 bâtiments :

- CANARDS : 10 chambres de 2 lits
- PASSEREAUX : 7 chambres de 2 lits
- ÉCHASSIERS : 8 chambres de 3 lits + 2 chambres de 2 lits

Chaque chambre dispose de :

douche, lavabo, WC, rangements, literie et linge de lit fournis
(serviettes et produits de toilette non fournis)

Les hébergements sont exclusivement réservés
pour les groupes d'au moins 12 personnes.

Location en pension complète, demi-pension ou gestion libre.

Attention : pas de fêtes bruyantes, le lieu est sensible.



**Découvrez nos hébergements
EN VIDÉO !**



Tarifs TTC des hébergements

EN PENSION COMPLÈTE



2 à 3 personnes par chambre

- Scolaires (maternelle → lycée) : 53,50 € TTC/jour/élève
- Étudiants : 90, 80 € TTC/jour/étudiant
- Adultes en semaine : 110,60 € TTC/nuit/personne
- Adultes le week-end : 113,90 € TTC/nuit/personne
- Enfants le week-end : 94,60 € TTC/nuit/enfant

Tarifs demi-pension sur demande.

Autres tarifs (chambre seul, pause café, apéritif, etc.) sur demande

EN GESTION LIBRE



2 à 3 personnes par chambre

Semaine - du lundi soir au vendredi midi

- Adultes : 46,20 € TTC/nuit/personne
- Enfants : 29,70 € TTC/nuit/enfant
- Étudiants : 33,00 € TTC/nuit/étudiant

Week-end - du vendredi soir au dimanche soir

- Adultes : 55,00 € TTC/nuit/personne
- Enfants : 31,90 € TTC/nuit/enfant

LOCATION DE SALLES

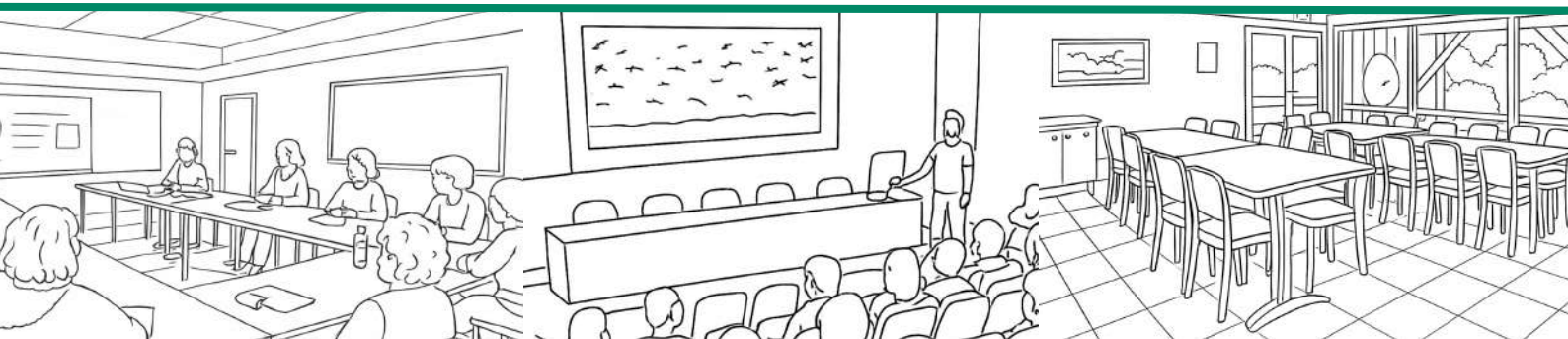
nos espaces événementiels ou de travail

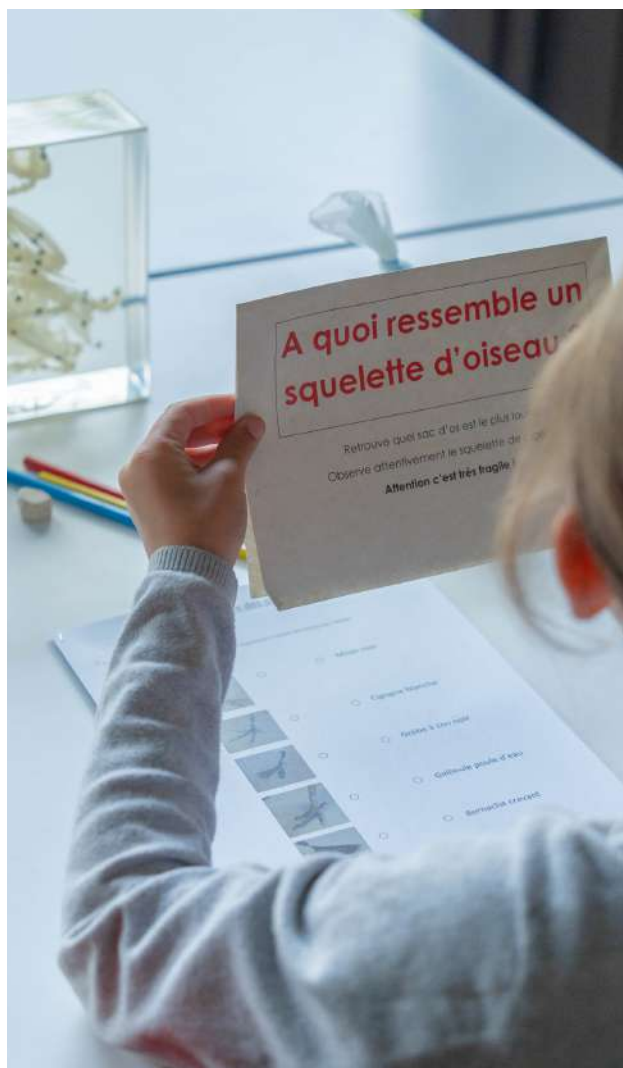


La Maison de la Nature comprend :

- La pagode, un grand bâtiment abritant les bureaux, **2 salles pédagogiques** et **1 salle de restauration avec terrasse sur pilotis**.
- **1 salle multimédia** en amphithéâtre pouvant accueillir 90 personnes.
- **3 bâtiments d'hébergement** pour un total de **27 chambres et 62 lits simples**.
- **La Chouette salle**, un espace en gestion libre pouvant accueillir 30 personnes, avec une cuisine toute équipée, une salle à manger, une terrasse et des sanitaires.

Il est possible de louer les salles à la journée.





Salles de travail

2 salles idéales pour vos réunions, classes, sessions de formation ou ateliers.

- **Capacité :** 25 personnes assises par salle
- **Équipements :** tables, chaises, tableau blanc
+ vidéoprojecteur et paperboard sur demande

Tarifs : 336 € TTC la journée / salle



Salle multimédia

- **Capacité :** 90 places en amphithéâtre
- **Équipements :** estrade, écran, vidéoprojecteur, micros

Tarifs : 432 € TTC la journée



Salle de restauration

- **Capacité :** jusqu'à 62 couverts assis
ou 100 personnes en buffet

- **Terrasse sur l'eau**

Tarifs :

- Menu entrée + plat + dessert : 27,50 € TTC/pers
Autres formules sur demande
- Possibilité de louer la salle de restauration en gestion libre (sans cuisine ni vaisselle). Tarifs : nous consulter.



La Chouette salle

Pour vos séminaires, en autonomie.

- **Capacité :** jusqu'à 30 personnes
- **Équipements :** 1 salle avec tables et chaises + 1 cuisine équipée + 1 terrasse + 1 poêle (bois fourni) et des toilettes
- **Accessible PMR**

Tarifs : sur demande

SERVICES

& informations pratiques



**Parking
privé voiture**



**Parking
privé bus**



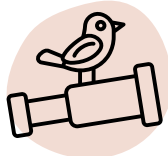
Accessible en train
gare à 15 minutes
de marche



**Horaires d'arrivées
et de départs souples**



**Sorties nature et
activités nautique** à la
carte



**Accès gratuit à la
Réserve ornithologique**
pour toute personne
hébergée



Brasserie du Delta
restaurant à l'entrée
du site
tel. (+33) 05 40 51 00 21



Boutique
ouverte l'après-midi



Restauration
en pensionn complète,
demi-pension



**Hébergements
silencieux**



WiFi
accès internet gratuit



Langues parlées :
Français, Anglais



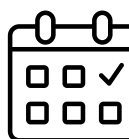
Location de salles



**Animaux
domestiques
interdits**



Accessible PMR
+ animations adaptées
aux handicaps



**Ouvert
toute l'année !**



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de définir les conditions et modalités d'accueil par la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon.

Préambule

La Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon est un équipement du Parc Naturel des Landes de Gascogne. Inscrites dans la charte du PNRLG, les missions de la MNBA recouvrent le champ de l'éducation à l'environnement et de l'écotourisme.

La MNBA développe des prestations d'animations, d'accueil de séjours avec hébergement, restauration et location de salles, et de découverte de la nature en canoë.

Article 1 – Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de prestations proposées par la MNBA à destination de toute personne ayant la capacité juridique de contracter (ci-après dénommé « le(s) Client(s) »), qu'elle soit un consommateur ou un professionnel au sens du Code de la consommation.

Article 2 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à l'ensemble des prestations vendues ou offertes à la vente par la MNBA. Elles s'appliquent pour les ventes réalisées par tous circuits de distribution et de commercialisation.

Toute commande ou achat implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par la MNBA et figurent sur le contrat de réservation/devis signé.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant sa réservation et la conclusion du contrat/devis signé.

Article 3 – Informations précontractuelles

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et/ou à la conclusion du contrat/devis signé, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales et particulières de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du code de la consommation lorsqu'il est consommateur.

Article 4 – Réservation, tarifs et conditions de règlement

Article 4.1. réservation

Les modalités de réservation sont les suivantes :

-vente en ligne

Le client sélectionne la ou les prestation(s) qui l'intéressent et les met dans son panier. Il confirme ensuite son souhait de réserver, accepte les présentes CGV et procède au paiement en ligne. Le client reçoit un mail de confirmation.

-vente au comptoir

Le client se présente et indique à la MNBA les prestations qu'il souhaite acheter. Il prend connaissance et accepte les CGV, affichées sur place, puis procède au paiement.

- vente à distance

Le client peut réserver à distance, par email ou téléphone.

Il indique les prestations choisies et la MNBA enregistre la réservation. Les CGV sont adressées par mail avec la confirmation, le client devra les accepter en amont du paiement sur place.

Article 4.2. Prix définitif et taxes additionnelles

Le prix des prestations est annoncé en euros, toutes taxes comprises (TTC). Il peut être exprimé sous forme de forfait dans le cas des groupes. Il est éventuellement calculé en fonction du nombre de participants.

Le prix comprend les éléments indiqués au devis signé/contrat.

Article 4.3. Modalités de paiement

Le Client garantit à la MNBA qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du contrat/signature du devis. La MNBA se réserve le droit de suspendre toute gestion de réservation et toute exécution des prestations en cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de toute somme due au titre du contrat.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif par la MNBA des sommes dues.

Le Client dispose de plusieurs moyens de paiement offrant une sécurité optimale parmi les suivantes, selon le type de prestation réservée :

- prise de réservation en ligne avec règlement en amont : lors de la réservation en ligne, seuls les paiements en carte bancaire sécurisé et chèques vacances ANCV connect seront acceptés.

- prise de réservation en ligne avec règlement le jour de la prestation :

a. par carte bancaire de crédit ou privative (carte bleue, carte Visa, Eurocard/Mastercard),

b. par chèque bancaire,

c. par virement (frais de virement à la charge du Client),

d. par chèques vacances y compris dématérialisé,

e. en espèces

f. par mandat administratif

Pour les établissements publics, un bon de commande est obligatoire afin de réserver la prestation.

Article 4.4. Arrhes

A/ Pour l'hébergement, un système d'arrhes est mis en place lors de la réservation uniquement pour les groupes privés (personnes physiques, associations), qui s'établit comme suit :

-25% du montant total du devis, arrondis à l'euro supérieur

Les conditions de remboursement sont les suivantes :

-100% si la réservation est annulée 45 jours ou plus avant la date du séjour (1^{er} jour du séjour)

-50% entre 45 et 30 jours avant le séjour,

-0% en deçà de 30 jours.

B/ Pour la restauration, en cas de réduction du nombre de participants moins de 15 jours avant la date de la prestation, l'ensemble des repas commandé lors du devis sera facturé.

C/ Pour les week-ends ornithologiques, un acompte de 50€ est demandé à la réservation. Celui-ci sera remboursé :

-en cas d'annulation de la part de la MNBA (notamment lors d'intempéries)

-en cas d'annulation par le client moins de 30 jours avant la date de la formation.

Les arrhes et acomptes ne concernent pas le champ de l'animation.

Article 5 – Modification et résiliation du contrat

Article 5.1. Modalités pour l'activité kayak : modification

Toute prestation abrégée ou non consommée du fait du Client, ou commencée en retard du fait du Client ne donnera droit à aucun remboursement.

La MNBA s'engage vis-à-vis du Client uniquement sur les prestations vendues.

Toute modification doit être acceptée par écrit et expressément par la MNBA. La modification peut faire l'objet d'une tarification supplémentaire, qui sera annoncée au Client avant d'y procéder.

En cas de réservation par un Groupe, si ce dernier se présente en nombre inférieur à l'effectif prévu lors de la Confirmation du nombre de participants, la totalité du tarif du groupe initialement prévu restera applicable (100%). Dans le cas où le Groupe se présenterait en nombre supérieur, la MNBA est en droit de refuser les participants non prévus. Si les clients refusent de réduire la taille de leur groupe à la taille convenue lors de la Confirmation du nombre de participants, la MNBA pourra refuser d'exécuter la prestation et le contrat sera rompu aux torts exclusifs du Client, sans qu'aucun remboursement ne soit effectué, et la totalité du prix de la prestation sera due (facturation, paiement en ligne, paiement sur place).

Article 5.2. Résiliation du contrat par la MNBA pour l'animation et l'activité nautique

La MNBA a la possibilité de résilier le contrat à tout moment, avant le début de la prestation. Un report ou avoir sera proposé au Client. En cas de refus, le Client sera remboursé.

Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnisation complémentaire lorsque l'annulation résulte d'une impossibilité de mener à bien la prestation dans des conditions optimales de sécurité (circonstances météorologiques défavorables par exemple) ou en cas de survenance d'un cas de force majeure (circonstance imprévisible au moment de la réservation, extérieure aux parties et irrésistible, toute situation personnelle du client n'est pas qualifiable de situation de force majeure).

Article 6 – Conditions de remboursement (hors hébergement, restauration et week-end ornithologique)

Toute réservation payée en ligne ou au guichet pourra faire l'objet d'un remboursement intégral dans le cas où le client s'engage à prévenir la MNBA de son annulation au moins 72h avant la date de réalisation de la prestation. Cette annulation peut se faire par téléphone ou par mail aux contacts de la MNBA. Toute annulation faite moins de 72h avant la date de réalisation de la prestation ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. En outre, le client ne pourra en aucune mesure prétendre à un remboursement dans le cas où il ne se présenterait pas le jour de la prestation.

Article 7 – Absence de droit de rétractation

L'article L. 221-28 du code de la consommation dispose que le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voiture, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée. L'article L. 221-2 du code de la consommation exclut également cette faculté pour les transports de personnes et les forfaits touristiques.

La MNBA se prévaut de cette absence de droit de rétractation et indique que pour toutes les prestations entrant dans le champ d'application de l'article L. 221-28 ou L. 221-2 du code de la consommation, le Client ne disposera d'aucun droit de rétractation.

Article 8 – Matériel mis en location pour le canoë

Article 8.1. Nature du matériel

Le matériel mis en location (ci-après le « Matériel ») comprend ce qui est indiqué dans le descriptif des prestations.

Il comprend, dans tous les cas :

- L'embarcation
- Les pagaies
- Les gilets d'aide à la flottabilité
- Un bidon

Article 8.2. Utilisation

La confirmation de location transfère la garde du Matériel loué au Client pendant toute la durée de la location. La location commence au moment de la remise du Matériel par la MNBA et se termine au moment de la restitution du Matériel par le Client à la MNBA conformément au contrat.

Le Client s'engage à prendre soin du Matériel loué et à le restituer dans le même état qu'à la remise par la MNBA.

Article 9 – Obligations du Client pour le canoë

Le Client s'engage pour sa personne ainsi que pour l'ensemble des participants qu'il représente :

- à ce que chacun des participants sache nager 25 mètres et soit capable de s'immerger,
- à ce que chaque participant porte un gilet (aide à la flottabilité) et des chaussures fermées
- à restituer dans leur état originel à la MNBA l'ensemble du Matériel loué
- à avoir souscrit un contrat de responsabilité civile vie privée en cours de validité au jour de la prestation,
- à ne pas avoir de contre-indication physique ou psychique à la pratique de l'activité et être en bonne condition physique.
- à s'interdire de naviguer avec un enfant de moins de 6 ans
- à s'interdire de naviguer avec des animaux
- à s'interdire d'effectuer des sauts dans l'eau notamment depuis des points haut (arbres/ponts)
- de respecter le parcours et les horaires proposées par la MNBA
- ne pas être en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants.

Et plus généralement à respecter les consignes de sécurité et de bonnes conduites résumées ci après :

- respecter les autres usagers (canoës, pêcheurs, promeneurs) et les propriétés privées
- respecter le milieu naturel en rapportant ses déchets, privilégiant les plages de sables lors des arrêts et en limitant le bruit.

Article 10 – Responsabilité

Article 10.1. Généralités

La MNBA est assurée en Responsabilité Civile Professionnelle pour les prestations vendues.

La MNBA n'est pas responsable de la perte, du vol (y compris dans les véhicules) ou de la casse d'objets (ex : lunettes, appareils photos...) que les participants pourraient emmener avec eux durant la prestation et pouvant subvenir au cours de ladite prestation.

La MNBA se réserve le droit d'exclure en cours de prestation un participant dont le comportement est de nature à troubler le bon déroulement de l'activité ou à compromettre la sécurité ou la tranquillité d'autres participants. Dans ce cas, le client ou participant ne pourra prétendre à aucun remboursement, ni aucune indemnité.

Article 10.2. Cas des activités nautiques

Chaque participant doit être couvert par une assurance en responsabilité civile (et de préférence une individuelle accident) auprès de l'assurance de son choix, notamment pour la pratique des sports d'eau vive.

Dans le cas d'une location non encadrée par un moniteur, le Client s'engage à ce que tous les participants aient les connaissances et les compétences techniques suffisantes pour pratiquer cette activité sportive. Le Client et les participants pratiquent dans ce cas sous leur entière responsabilité et à leurs risques et périls, la MNBA n'étant pas responsable.

Chaque participant est conscient, étant donné le caractère spécifique du milieu aquatique, qu'il peut courir certains risques dus notamment à l'éloignement, à l'isolement et au caractère spécifique du milieu (notamment rivières, fleuves, lacs et mers). Il les assume en toute connaissance de cause et il doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité, suivre les conseils donnés par la MNBA et les professionnels.

Tout le matériel ou objet craignant l'eau (ex : téléphones portables, appareils photos, ...) doivent impérativement être protégés par une housse étanche adéquate apportée par le Client.

La MNBA ne garantit pas l'étanchéité des bidons et ne pourra être tenu responsable si le contenu du bidon doit prendre l'eau et être abîmé.

En cas de vol ou de détérioration du matériel prêté, il peut être demandé au participant/client un dédommagement lié à la détérioration ou un remboursement total du matériel.

Les mineurs de moins de 18 ans non-accompagnés par un adulte (responsable légal) ne peuvent pas louer de Matériel. Ils restent sous la responsabilité de leurs parents ou responsables légaux qui attestent de leur aptitude à savoir nager au moins 25 mètres, à pouvoir s'immerger.

Le Client ayant effectué la réservation sera seul responsable, et s'engage à ce que les participants constituant l'équipage aient les prérequis physiques et psychiques nécessaires à la pratique de l'activité canoë-kayak.

Le Client et les participants s'engagent à se conformer aux consignes de sécurité et de navigation qui leur seront données par l'équipe de la MNBA lors du briefing de sécurité avant le début de la prestation.

La MNBA se réserve le droit de refuser toute personne qui ne se conformerait pas aux consignes et qui pourrait mettre en péril sa sécurité ou celle des autres. Ce refus ne donnera lieu à aucun remboursement de la part de la MNBA.

Article 11 – Protection des données à caractère personnel

Ces données à caractère personnel sont collectées dans le but exclusif d'assurer la gestion de la Clientèle de la MNBA dans le cadre de la conclusion du contrat et de son exécution, sur la base du consentement du Client. Elles ne sont utilisées que pour les finalités auxquelles le Client a consenti.

En application de la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, chaque utilisateur dispose d'un droit d'interrogation, d'accès, de modification, d'opposition et de rectification, pour des motifs légitimes, à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel. Il est possible de demander à ce que ces données soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées.

Article 12 – Assurances

La MNBA dispose d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant son activité.

Le Client s'engage à détenir et être à jour de son assurance de responsabilité civile pour couvrir les dommages qu'il pourrait causer.

Article 13 – Réclamation et résolution de litiges

Toute réclamation afférente à la réservation, à l'achat de billet en ligne ou à la prestation devra être adressée, accompagnée de justificatifs, par mail à l'adresse : maison-nature-canoë@parc-landes-de-gascogne.fr ou par courrier à la MNBA.

Les ventes sont soumises à la loi française. Tout litige sera soumis à la juridiction compétente et pourra faire l'objet d'une médiation officielle.



Mentions légales

Raison sociale

Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne – Maison de la Nature du bassin d'Arcachon

Adresse du siège social

33 Route de Bayonne 33830 BELIN-BELIET

Email

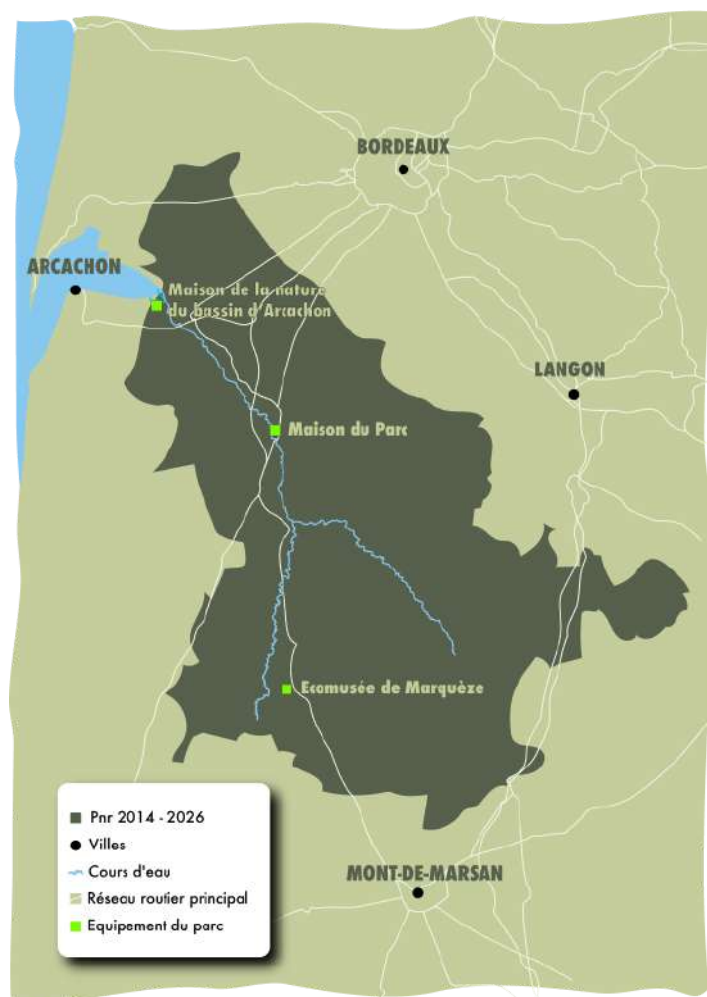
maison-nature-canoë@parc-landes-de-gascogne.fr

Tél. (+33) 0524733733

SIRET 253 301 402 00116 / 253 301 402 00132

Président Vincent Dedieu

Plus d'informations sur www.mnba-leteich.fr/MNBA/Mentions-Legales



Le Parc naturel régional des Landes de Gascogne, c'est une structure :

- publique qui a pour mission la **protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel** du territoire ;
- dotée de 2 équipements : l'écomusée de Marquèze et la Maison de la Nature du Bassin d'Arcachon ;
- labellisée **Réserve internationale de ciel étoilé** (RICE) ;
- investie dans l'**expérimentation sur la forêt de demain** ;
- porteuse d'**événements artistiques** en Gironde et dans les Landes ;
- engagée, à travers **le SAGE**, pour la préservation de la ressource en eau.

CONTACT & informations

MAISON DE LA NATURE DU BASSIN D'ARCACHON

Rue du Port – 33470 Le Teich

Tél. : (+33) 05 24 73 37 33

Email : hebergements@parc-landes-de-gascogne.fr

Site internet : www.mnba-leteich.fr

